



## Appel à candidature pour des bourses de mobilité de stage ou mobilité d'étude/stage

### Niveau d'étude

Etudiants inscrits à l'INAT en master ou en doctorat

### Cadre

Convention de partenariat Consortium AgrINAT- MIC AGRINAT 2019-2022

### Objectif

Dans le cadre du financement Erasmus + Mobilité Internationale de crédit AGRINAT et dans l'objectif de développer les partenariats de recherche et formation entre l'INAT et les établissements français (MONTPELLIER SUPAGRO , AGROCAMPUS OUEST , AGROPARISTECH , ENSA Toulouse), notamment dans les secteurs de recherche et développement qui touchent en priorité les secteurs stratégiques d'une part, et de favoriser le recrutement de candidat désireux d'approfondir et de consolider leurs études dans les domaines scientifiques prioritaires, le consortium AgrINAT lance un appel à candidature, pour l'année académique 2021/2022, et offre **un nombre limité de bourses de mobilité** pour les étudiants inscrit **en master et/ou en doctorat**.

L'appel à candidature est lancé pour soutenir des étudiants qui seraient retenus pour un stage au sein de l'un des établissements français membres AgrINAT ou d'une Unité ou Laboratoire de Recherche, sous la tutelle d'un des établissements membres d'AgriINAT.

### Soutien financier

Les mobilités de stage sont **d'une durée de 2 mois**, et les **mobilités combinées** de cours et stage sont pour une **durée de 4 mois** pour les étudiants de niveaux master et doctorat.

Le financement comprend une **allocation mensuelle de 850 euro**, et un forfait de **transport de 275 euros**.

La bourse AgrINAT ne peut être attribuée à un étudiant déjà boursier sur la période de mobilité prévue en France.

### La sélection des candidats

La sélection des candidats sera organisée en deux phases, la première par l'INAT qui établit un score par candidat selon les critères ci-joints en annexe. La deuxième sélection sera faite par les établissements d'accueil.

La responsabilité des démarches de candidature au stage ou études/stage reste tributaire de l'acceptation d'un établissement ou unité de recherche ou laboratoire d'accueil relevant des quatre établissements d'accueil. Dans le cas d'une mobilité de stage de plus de 2 mois, les candidats devront s'assurer que le laboratoire d'accueil dispose de la capacité à gratifier le stagiaire durant toute sa période de mobilité.

## Critères d'éligibilité

- être inscrit en mastère ou en thèse de doctorat à l'INAT
- être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5
- être non redoublant au cycle ingénieur ou au cycle master
- ne pas bénéficier d'autres bourses sur la période de mobilité prévue

## Domaines d'étude et thématique concernés

Une priorité sera donnée aux étudiants qui s'inscrivent dans les thématiques prioritaires qui cadrent avec le troisième objectif du programme AgrInat et qui touchent les secteurs stratégiques de développement:

- La consommation et la production durable
- L'innovation en agroalimentaire
- La smart Agriculture
- Adaptations animales au changement climatique (génétique, alimentation, reproduction, conduite, valorisation des bio-ressources, qualité des produits).
- L'agro-écologie et systèmes de production innovants.
- Les Innovations techniques et technologiques en matière de production de semences.
- L'énergie verte.
- Particularité de la production des systèmes aquatiques en Tunisie.
- Hydrosystèmes et écosystèmes remarquables des côtes tunisiennes.
- Protection des espèces marines menacées, biodiversité marine dans un contexte de changement climatique.
- Agriculture urbaine et périurbaine

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces et les informations suivantes :

- Demande manuscrite de candidature,
- Copie de la carte d'identité nationale
- Curriculum vitae*
- Coordonnées du candidat (email, téléphone...)
- Intitulé du projet de mastère ou de thèse en cours à l'INAT
- Copie de l'attestation d'inscription de l'année en cours,
- Lettre de motivation et lettre de recommandation de l'encadreur de master ou le directeur de thèse
- Relevés de note du baccalauréat
- Relevés de notes des trois années d'études durant la préparation du diplôme d'ingénieur
- Relevés de notes des années d'études durant la préparation du diplôme de Master
- Pour le cas des doctorats en co-tutelle une copie de la convention de cotutelle signée par la partie étrangère
- Titre de la thèse/master en cours

- Relevés de notes des années d'études durant la préparation du diplôme de Master
- Pour le cas des doctorats en co-tutelle une copie de la convention de cotutelle signée par la partie étrangère
- Titre de la thèse/master en cours
- page de garde du PFE
- Proposition du choix de l'établissement accompagné d'un projet de stage ou d'étude
- Une lettre d'acceptation en séjour de recherche
- Nom et coordonnées de l'enseignant chercheur référent dans l'établissement d'origine
- Durée (en mois) de la mobilité prévue
- Période (dates indicative de début et de fin)

### **Dépôt du dossier de candidature**

**Appel 1 : ouvert du 5 juillet 2021 au 23 juillet 2021 pour des mobilités démarrant entre septembre et novembre 2021**

**Appel 2 : ouvert du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 14 octobre 2021 pour des mobilités démarrant entre décembre 2021 et mars 2022.**

Les dossiers complets sont à envoyer à la Direction Générale de l'INAT (Service MCI : Mobilités et Coopération Internationale de l'INAT ) au plus tard à midi heure de Tunis le jour du 23 juillet pour l'appel 1 et le 14 octobre à midi heure de Tunis pour l'appel 2.

  
Le Directeur de l'Institut National  
Agronomique de Tunisie  
**Signé: Faysal Ben Jeddi**

